

Plan de lutte contre la délinquance : faisons dialoguer les victimes avec leurs agresseurs !

écrit par François des Groux | 12 mars 2020



Après son ingénieux plan contre le « séparatisme islamiste », Macron lancera bientôt son redoutable projet contre la délinquance. Impuissant face aux « grands frères », l'État français tentera d'agir en amont sur les petites racailles de moins de 12 ans.

Fin du laxisme judiciaire ? Suspension des allocations ? Retour à la double peine ? Déchéance de nationalité et remigration ? Bien sûr que non, le gouvernement ne

s'emploiera pas à mener une politique populiste et stigmatisante.

En revanche, sur la délinquance – comme dans tous les domaines – la gauche optera pour ce qu'elle sait faire de mieux : des effets d'annonce, de grands discours, un gaspillage de temps et d'argent et surtout, encore et toujours, de la prévention à tous les étages.

L'arsenal des mesures s'avère donc impressionnant : identification précoce des facteurs de risque, éducation aux médias et aux bons usages d'internet, sensibilisation au « complotisme » (sûrement d'ultradroite), intervention de « pairs » (genre Pablo Escobar ou Toto Riina ?) et d'accompagnateurs sociaux, nomination de « référents de parcours », **TAPAJ** (travail alternatif payé à la journée !), « marches exploratoires » des quartiers, participation de la population à des « réunions opérationnelles » et déploiement tout azimut de la « vidéoprotection ».

Mais le meilleur de la prévention, n'est-ce pas le dialogue entre les victimes et leurs agresseurs ?

Au retour de Nicole Belloubet, alitée pour un nez qui coule, Emmanuel Macron dévoilera peut-être sa mesure phare de son grand projet contre la délinquance : l'instauration d'une « justice restaurative » afin de « faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions ».

Lutte contre le séparatisme ou la délinquance (ce sont souvent les mêmes qui plongent dedans), les Français pourront enfin dire, après 40 ans de laisser-faire et le

retour d'un État fort, « qu'ils font confiance à la justice ».

En toute discrétion, l'État dévoile sa nouvelle stratégie de prévention de la délinquance

Agressions, viols, tentatives d'homicides : en 2019, [la délinquance a explosé en France](#). Comme le dévoilait *Le Figaro* il y a quelques semaines, les indicateurs sont quasiment tous au rouge dans l'Hexagone. Du côté des élus et des collectivités, on s'avoue «*désemparé*» voire «*délaissé*» par l'État..

En novembre dernier, il a été décidé que le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) piloterait le projet. Avec un nouveau capitaine: le **préfet Frédéric Rose**, un haut fonctionnaire originaire de Rennes.

Lundi, la stratégie de prévention de la délinquance 2020-2024 a finalement été publiée [sur le site internet du SG-CIPDR](#).

Les moins de 12 ans en ligne de mire

Les très jeunes sont au centre de cette nouvelle mouture. Si la stratégie précédente privilégiait les publics âgés de 12 à 25 ans, il s'agit ici «*d'identifier plus précocement les facteurs de risque*», se situant désormais parfois avant 12 ans.

L'objectif: leur apprendre les bons usages d'internet, des réseaux sociaux, les éduquer aux médias et à l'information, à la citoyenneté, pour éviter la radicalisation et les passages à l'acte.

La sensibilisation à «*l'autonomie de réflexion vis-à-vis des phénomènes de bande, de caïdat, ou des thèses complotistes*» fait partie du programme.

La prévention de l'entrée dans la délinquance organisée, trafic de stupéfiants en ligne de mire, aussi. L'État espère être plus efficace en faisant intervenir, auprès de ces mineurs ce qu'il appelle des «*pairs*» (habitants, victimes, proches, délinquants repentis).

«*Ces derniers devront en effet incarner une image positive et modélisante, et être en capacité d'incarner un modèle alternatif à la délinquance*», peut-on lire dans une des fiches à disposition des collectivités.

Le travail social ne sera pas en reste, avec la nomination de «*référénts de parcours*» dans les dispositifs locaux de prévention. Le secteur de la santé sera tout aussi mobilisé.

Certains jeunes «*requièrent une intervention spécifique en raison des troubles qui affectent leur personnalité ou leur comportement. Ils nécessitent souvent une prise en charge par des professionnels de santé mentale*», note-t-on.

Le gouvernement veut de la même manière suivre au mieux les «*décrocheurs scolaires*» et mettre en valeur le travail alternatif payé à la journée (TAPAJ).

Pour tenter de mieux insérer les mineurs sur le plan professionnel, l'État compte sur des bénévoles assurant un rôle de parrain/marraine. Ceux-ci partageront leur expérience sur plusieurs mois. L'accompagnement de la récidive se poursuivra, notamment via les travaux d'intérêt généraux (TIG).

Dans la lignée de la réforme mise en place par la garde des Sceaux Nicole Belloubet, l'exécutif souhaite instaurer une justice «*restaurative*» afin de «*faire dialoguer victimes et auteurs*

d'infractions».

«Vidéoprotection» automatisée

La nouvelle stratégie de prévention de la délinquance entend aussi permettre de protéger les plus vulnérables: personnes âgées, handicapées, femmes victimes de violences, mineurs. *«Leur accompagnement sera en particulier renforcé par le déploiement des postes d'intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie (ISCG)»*, fait savoir le premier ministre, Édouard Philippe. Chaque département disposera de deux ISCG minimum, promet-on...

Challenge de taille: la nouvelle stratégie veut impliquer la population, laquelle sera, le chef du gouvernement l'affirme, *«mieux associée et consultée»*.

Les maires sont invités à créer des marches exploratoires et des conseils citoyens pour identifier les quartiers qui posent problème dans leur commune.

L'exécutif veut par ailleurs améliorer le rapport entre police, gendarmerie et population: des dispositifs seront mis en place afin de faire participer les habitants aux réunions opérationnelles, avec une approche *«immeuble par immeuble, cage d'escalier par cage d'escalier»*, selon le préfet Frédéric Rose.

[La vidéoprotection](#) s'impose comme un cheval de bataille, avec le désir *«d'expérimenter le traitement automatisé de l'image»*. *«Cette évolution pourra prendre la forme, dans l'hypothèse d'un visionnage "en direct", d'une connexion avec des logiciels de détection de situations comportant un danger manifeste: mouvement de foule inhabituel, cris soudains, intrusion dans un espace interdit, départ d'incendie, etc»*, détaille-t-on.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/en-toute-discretion-l-etat-devoile-sa-nouvelle-strategie-de-prevention-de-la->



« Djeuns », délinquants multirécidivistes et « mineurs » asociaux tremblent de peur devant l'implacable fermeté de Macron et de Belloubet